



Créer son jardin pour la biodiversité

Formation à distance offerte au coût de 20 \$ + taxes.
Le salaire réel de l'employé est remboursé à 50 %
(jusqu'à concurrence de 25 \$/heure)*

Cette formation est offerte
en collaboration avec



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Jardineries, serres et pépinières ornementales.

DATES DES FORMATIONS :

2 BLOCS DE 2 HEURES répartis comme suit :

Gr. 1 : Les jeudis 24 et 31 mars de 10h à 12h.

Gr. 2 : Les mardis 29 mars et 5 avril de 10h à 12h.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Comment bâtir son jardin pour les pollinisateurs : quels végétaux utilisés pour quels types de pollinisateurs, quels autres accessoires installer (ex. hôtel à insecte) pour maximiser cet espace de biodiversité? Cette formation s'adresse à ceux et celles qui souhaitent guider leur clientèle pour attirer les pollinisateurs à la maison.

Pour plus d'information, contactez Isabelle Bonin-Lachance
au isabelle.bonin@quebecvert.com

Inscription : www.quebecvert.com

REMBOURSEMENT SALARIAL : Le salaire des participants en formation peut être admissible à un remboursement allant jusqu'à 50 % du salaire réel de l'employé (jusqu'à 25 \$/ heure) dépendamment des subventions salariales déjà reçues du gouvernement fédéral, par l'entreprise. Un talon de paie sera exigé avec le formulaire de demande de remboursement. En cas d'absence motivée ou non, le salaire ne sera pas remboursé.

Cette formation est réalisée grâce au soutien financier
de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

Avec l'aide financière de :

Québec 